

SÉANCE GÉNÉRALE DES MEMBRES DU CONSEIL

2018/03/05
19H00
HÔTEL DE VILLE
SALLE DU CONSEIL

Sont présents: M. Jacques Lessard - Mme Juliette Jalbert - M. Alain Daigle - M. Germain Martin
M. Alain Brochu - M. Charles Audet - M. Rock Rousseau - M. Patrice Bissonnette

ORDRE DU JOUR

1.- PRIÈRE

2.- ORDRE DU JOUR

2.1 Ordre du jour - Adoption tel que présenté modifié

3.- PROCÈS VERBAUX

3.1 Procès-verbaux – Adoption Séance ordinaire Séance extraordinaire

4.- CORRESPONDANCE

Aucune

5.- RAPPORT DES COMITÉS OU DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

5.1 Voirie (Germain Martin)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.4 Tourisme (Charles Audet)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.2 Loisirs et urbanisme (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.5 Culture (Jacques Lessard)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.3 Incendie (Rock Rousseau)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.6 Communautaire et social (Alain Daigle)	<input checked="" type="checkbox"/>
		5.7 Développement économique et revitalisation (Juliette Jalbert)	<input checked="" type="checkbox"/>

6.- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / C.C.U.

6.1 Procès-verbal du 14 février 2018.

7.- TRÉSORERIE

7.1 Présentation aux membres du Conseil les « états des recettes et dépenses » selon les différents départements.

8.- PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DES CRÉDITS

8.1 Lecture et commentaires des comptes de 1 500.\$ et plus

9.- ADMINISTRATION

- 9.1 Demande de la Fondation MIRA pour la tenue d'une collecte de fonds sur la voie publique.
- 9.2 Demande de l'école primaire Sainte-Luce de circuler sur le territoire de la Ville de Disraeli lors de l'événement « Disraeli d'Écoles », le 26 mai 2018.
- 9.3 Autorisation de paiement de la quote-part à la MRC des Appalaches pour l'année 2018.
- 9.4 Autorisation de paiement à Société de l'Assurance Automobile du Québec pour le droit d'immatriculation pour l'année 2018.
- 9.5 Autorisation de paiement à Lemay Côté Architecte pour la préparation des plans préliminaires pour le projet de réaménagement de l'aréna, demande d'aide financière.
- 9.6 Demande de droit de passage de « Tour cycliste du lac Aylmer » pour la 29^e édition.
- 9.7 Demande d'aide financière de Fondation jeunesse secondaire de Disraeli, levée de fonds 2018.
- 9.8 Regroupement des Offices municipaux d'habitation de la MRC des Appalaches.
- 9.9 Demande de fermeture de rue dans le cadre de la Fête nationale du Québec.
- 9.10 Octroi du mandat à Construction de l'Amiante inc. pour la réalisation des travaux de réfection de la rue Saint-Roch.
- 9.11 Engagement de M. Claude Pelletier comme responsable de l'urbanisme et à la revitalisation.
- 9.12 Confirmation du rôle et des responsabilités de M. Claude Pelletier comme responsable de l'urbanisme et à la revitalisation.
- 9.13 Demande d'aide financière des Amis du Troisième Âge pour l'année 2017.
- 9.14 Autorisation de paiement au Groupe Ultima inc. pour les assurances de l'année 2018.
- 9.15 Nomination d'un conseiller comme représentant du Conseil au sein de Transport adapté région de Thetford pour l'année 2018.
- 9.16 Autorisation de signature de l'entente relative à l'opération du refuge animalier par la SPA Thetford Mines.
- 9.17 Appui aux Loisirs Aramis pour l'obtention d'une station d'enregistrement de la faune.
- 9.18 Appui aux Loisirs Aramis pour l'obtention d'une aide financière récurrente pour le centre de loisirs.
- 9.19 Autorisation de signature de l'entente en matière de sauvetage nautique avec la Ville de Thetford Mines.
- 9.20 Octroi du contrat pour l'acquisition des quais pour la marina.
- 9.21 Demande d'aide financière à Tourisme région de Thetford pour le fonds d'aide à la promotion et au développement du tourisme dans la MRC des Appalaches.
- 9.22 Nouveau taux de réclamation de la taxe de vente du Québec (T.V.Q.) pour les dépenses de l'Aréna 76.
- 9.23 Autorisation de paiement à Constructions de l'Amiante Inc. Travaux de mise aux normes de l'usine de traitement de l'eau potable.
- 9.24 Demande d'aide financière à la MRC des Appalaches dans le cadre du Programme Fonds culturel.
- 9.25 Demande à la Commission municipale du Québec de procéder à une étude afin de déterminer le caractère supralocal de certains équipements appartenant à la Ville de Disraeli.

10- URBANISME

- 10.1 Autorisation de paiement à la Caisse Desjardins du Carrefour des lacs dans le cadre du programme d'aide à la rénovation des façades pour l'immeuble sis au 572, avenue Jacques-Cartier.

11.- AUTRES SUJETS

SUIVI DES PRINCIPAUX DOSSIERS :

Aucun

12.- PÉRIODE DE QUESTIONS

- 12.1 Le maire invite les citoyens à poser des questions
- 12.2 Le maire invite les membres du Conseil à poser des questions

13.- CLÔTURE DE LA SÉANCE

- 13.1 La séance est déclarée close lorsque l'ordre du jour est épuisé

14.- LEVÉE DE LA SÉANCE

VILLE DE DISRAELI

M.R.C. DES APPALACHES

**Séance ordinaire
du 5 mars 2018**

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue publiquement au lieu et heure ordinaires des séances de ce conseil, le lundi 5 mars 2018, conformément aux dispositions de la loi des Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent Mme Juliette Jalbert, M. Germain Martin, M. Alain Daigle, M. Alain Brochu M. Charles Audet et M. Rock Rousseau, sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Prière
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Adoption des procès-verbaux
- 4.- Lecture de la correspondance
- 5.- Rapport des comités
- 6.- Rapport du C.C.U.
- 7.- Trésorerie
- 8.- Présentation des comptes et engagement de crédits
- 9.- Administration
- 10.- Urbanisme
- 11.- Autres sujets
- 12.- Période de questions
- 13.- Clôture de l'assemblée
- 14.- Levée de la séance

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03-2018-051

**PROPOSÉ PAR M. ROCK LESSARD
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

Que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts des points 9.23, 9.24 et 9.25.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

3.- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

03-2018-052

**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

QU'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 février 2018 et de la séance extraordinaire du 19 février 2018 a été remise aux membres du conseil, dans les délais prescrits.

QUE les procès-verbaux ne sont pas lus et sont adoptés tels quels.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

4.- CORRESPONDANCE - Résolutions selon la correspondance

Aucune

5.- RAPPORT DES COMITÉS

- | | | | |
|---|-------------------------------------|---|-------------------------------------|
| 5.1 Voirie (Germain Martin) | <input checked="" type="checkbox"/> | 5.4 Tourisme (Charles Audet) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5.2 Loisirs et urbanisme (Alain Brochu) | <input checked="" type="checkbox"/> | 5.5 Culture (Jacques Lessard) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5.3 Incendie (Rock Rousseau) | <input checked="" type="checkbox"/> | 5.6 Communautaire et social
(Alain Daigle) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | | 5.7 Développement économique
et revitalisation
(Juliette Jalbert) | <input checked="" type="checkbox"/> |

5.1 Dépôt du rapport de participation des élus à une formation sur l'éthique et la déontologie des élus.

Tel qu'édicté par la loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, je Patrice Bissonnette, directeur général dépose le rapport de participation des élus ayant suivi la formation.

6.- RAPPORT DU C.C.U.

Procès-verbal de la réunion du 14 février 2018.

7.- TRÉSORERIE

Une présentation « des états recettes et dépenses » a été remise aux membres du conseil.

03-2018-053

**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**

8.- PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

03-2018-054

**PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR**

QUE ce Conseil approuve le paiement des comptes selon la liste des chèques émis en date du 28 février 2018, totalisant 337 708.89 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits disponibles pour le paiement de ces déboursés.

Patrice Bissonnette, Dir. gén. & Sec. -trés.

9.- ADMINISTRATION

9.1 Demande de la Fondation MIRA pour la tenue d'une collecte de fonds sur la voie publique.

CONSIDÉRANT QUE la Fondation Mira inc. désire effectuer une collecte de fonds le 10 mai 2018 sur le territoire de la Ville de Disraeli ;

CONSIDÉRANT QUE cette collecte sera localisée à l'intersection de la rue Saint-Joseph et l'avenue Champlain entre 7h30 et 16h ;

03-2018-055

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
Et résolu,

QUE le Conseil autorise la Fondation MIRA inc. à tenir leur activité de collecte de fonds le 10 mai prochain (en cas de pluie, remis le 11 mai 2018) à l'intersection de la rue Saint-Joseph et l'avenue Champlain.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.2 **Demande de l'école primaire Sainte-Luce de circuler sur le territoire de la Ville de Disraeli lors de l'événement « Disraeli d'Écoles », le 26 mai 2018.**

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs de l'événement « Disraeli d'Écoles » ont besoin de l'autorisation de la Ville de Disraeli pour la tenue de leur activité ;

CONSIDÉRANT QUE le soutien des services des Incendies et Travaux publics sera sollicité pour encadrer l'aspect sécurité de l'événement ;

03-2018-056

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
Et résolu,

QUE la Ville de Disraeli autorise les organisateurs de l'événement « Disraeli D'Écoles » à circuler sur les routes et rues de son territoire pour la tenue de leur activité.

QUE les organisateurs pourront compter sur le soutien du service des Travaux publics ainsi que du service des Incendies pour l'aspect sécurité durant la journée du 26 mai 2018.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.3 **Autorisation de paiement de la quote-part à la MRC des Appalaches pour l'année 2018.**

03-2018-057

Il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement de la quote-part à la MRC des Appalaches au montant de 144 976 \$ pour l'année 2018.

QUE le paiement soit réalisé en deux versements égaux aux dates suivantes :

- 1^{er} mars 2018 72 488 \$
- 1^{er} juillet 2018 72 488 \$

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

03-2018-058

9.4 **Autorisation de paiement à Société de l'Assurance Automobile du Québec pour le droit d'immatriculation pour l'année 2018.**

Il est,

**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

QUE le Conseil autorise le paiement à la Société de l'Assurance Automobile du Québec au montant de 12 546.81 \$ pour l'immatriculation de l'ensemble des véhicules de la Ville pour l'année 2018.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

03-2018-059

9.5 **Autorisation de paiement à Lemay Côté Architecte pour la préparation des plans préliminaires pour le projet de réaménagement de l'aréna, demande d'aide financière.**

Il est,

**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

QUE le Conseil autorise le paiement à Lemay Côté Architecte au montant de 10 301.76 \$ taxes incluses pour les honoraires professionnels dans le cadre du projet de réaménagement de l'aréna.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

03-2018-060

9.6 **Demande de droit de passage de « Tour cycliste du lac Aylmer » pour la 29^e édition.**

CONSIDÉRANT QUE la 29^e édition du *Tour cycliste du lac Aylmer* se déroulera le 4 août 2018 entre 9h00 et 15h00;

CONSIDÉRANT QUE les administrateurs ont besoin d'une autorisation de la Ville afin de circuler sur les routes de notre territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli collaborera avec les organisateurs en ce qui a trait à la sécurité de l'événement sur son territoire;

En conséquence, il est,

**PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**

Et résolu,

QUE le Conseil informe les organisateurs du *Tour cycliste du lac Aylmer* qu'ils ont l'autorisation de circuler sur les routes du territoire le 4 août 2018 pour la tenue de la 29^e édition du *Tour cycliste du lac Aylmer*.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.7 **Demande d'aide financière de Fondation jeunesse secondaire de Disraeli, levée de fonds 2018.**

CONSIDÉRANT QUE la Fondation jeunesse secondaire de Disraeli a fait une demande d'aide financière pour leur campagne de financement ;

En conséquence, il est,

03-2018-061

**PROPOSÉ PAR M ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**
Et résolu,

QUE le Conseil autorise une aide financière à la Fondation Jeunesse Secondaire au montant de 200 \$ pour leur campagne de financement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.8 **Regroupement des Offices municipaux d'habitation de la MRC des Appalaches.**

CONSIDÉRANT QUE l'Office municipal d'habitation de Disraeli, l'Office municipal d'habitation d'Adstock, l'Office municipal d'habitation d'East Broughton, l'Office municipal d'habitation de St-Jacques-de-Leeds, l'Office municipal d'habitation de St-Joseph-ce-Coleraine, l'Office municipal d'habitation de St-Pierre-de-Broughton et l'Office municipal d'habitation de Thetford Mines ont demandé l'autorisation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de se regrouper;

CONSIDÉRANT QUE ces Offices (ci-dessus mentionnés) ont présenté aux conseils municipaux de leurs villes respectives un projet d'entente de regroupement de sept (7) Offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

CONSIDÉRANT QUE les Offices municipaux d'habitation présenteront conformément à l'article 58.1 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

CONSIDÉRANT QU'après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

En conséquence, il est,

03-2018-062

**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE**
Et résolu,

QUE la Ville de Disraeli recommande favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation de Disraeli, l'Office municipal d'habitation d'Adstock, l'Office municipal d'habitation d'East Broughton, l'Office municipal d'habitation de St-Jacques-de-Leeds, l'Office municipal d'habitation de St-Joseph-ce-Coleraine, l'Office municipal d'habitation de St-Pierre-de-Broughton et l'Office municipal d'habitation de Thetford Mines suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.9 **Demande de fermeture de rue dans le cadre de la Fête nationale du Québec.**

CONSIDÉRANT QUE le dimanche 24 juin 2018 se tiendra la Fête nationale du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le Cabaret des arts accueillera également l'exposition « Hommage aux femmes du Québec »;

CONSIDÉRANT QU'une fête familiale se déroulera sur la rue Laurier avec spectacles et animation;

03-2018-063

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de fermer l'accès à la circulation sur la rue Laurier pour la durée de l'événement;

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
Et résolu,

QUE le Conseil autorise la fermeture complète à la circulation sur la rue Laurier le dimanche 24 juin 2018 entre 9h00 et 18h00 pour la tenue des activités dans le cadre de la Fête nationale du Québec.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.10 **Octroi du mandat à Construction de l'Amiante inc. pour la réalisation des travaux de réfection de la rue Saint-Roch.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli a demandé des soumissions pour les travaux de réfection de la rue St-Roch;

CONSIDÉRANT QUE neuf (9) soumissionnaires ont déposé leur prix à savoir :

→ Construction de l'Amiante inc.	865 994.00 \$ taxes incluses
→ T.G.C. inc.	887 680.01 \$ taxes incluses
→ Grondin Excavation	998 409.53 \$ taxes incluses
→ Giroux Lessard	1 080 506.23 \$ taxes incluses
→ RJ Dutil et Frères inc.	1 090 579.12 \$ taxes incluses
→ Lafontaine et Fils	1 129 459.10 \$ taxes incluses
→ Entreprises G.N.P. inc.	1 169 062.35 \$ taxes incluses
→ Cité Construction inc.	1 169 550.99 \$ taxes incluses
→ Sintra inc.	1 185 392.25 \$ taxes incluses

CONSIDÉRANT QUE suite à l'analyse et la vérification des soumissions par notre firme d'ingénieurs;

03-2018-064

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
Et résolu,

QUE le Conseil octroie le mandat au plus bas soumissionnaire conforme soit Les Constructions de l'Amiante inc. au montant de 865 994 \$ taxes incluses pour les travaux de réfection de la rue St-Roch.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.11 **Engagement de M. Claude Pelletier comme responsable de l'urbanisme et à la revitalisation.**

CONSIDÉRANT QUE la directrice au service de l'Urbanisme quittera pour un congé de maternité en juillet prochain pour une période de neuf (9) mois ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à son remplacement pour cette période ;

03-2018-065

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE le Conseil engage M. Claude Pelletier comme responsable du service de l'Urbanisme pour le remplacement temporaire de Mme Vicky Labranche.

QUE l'horaire sera établi comme suit :

- Période de mars 2018 à juillet 2018 : au besoin
- Période du 20 juillet 2018 au 20 mai 2018 : 25 heures par semaine.

QUE les conditions de travail sont celles convenues avec M. Pelletier pour la durée du remplacement temporaire.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.12 **Confirmation du rôle et des responsabilités de M. Claude Pelletier comme responsable de l'urbanisme et à la revitalisation.**

CONSIDÉRANT QUE M. Claude Pelletier sera responsable du service de l'Urbanisme et à la Revitalisation durant l'absence de la directrice pour une période temporaire ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de confirmer le rôle, les responsabilités et les autorisations attribués à ce poste en fonction des lois et de l'application de celles-ci ;

CONSIDÉRANT QU'il est primordial pour la Ville d'assurer la protection de ses employés de même que celle-ci dans la possibilité d'éventuelles poursuites ;

03-2018-066

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE le Conseil autorise M. Claude Pelletier responsable de l'urbanisme et de la revitalisation à procéder à l'émission des différents permis requis par la réglementation municipale, à procéder à l'émission des constats d'infractions, à préparer, à documenter et à représenter la Ville aux audiences de la cour municipale et supérieure, à effectuer les inspections requises par la réglementation municipale et à répondre aux questions et plaintes des citoyens reliées à sa fonction.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.13 **Demande d'aide financière des Amis du Troisième Âge pour l'année 2017.**

CONSIDÉRANT QUE le club FADOQ Les Amis du Troisième Âge de Disraeli a fait une demande d'aide financière à la Ville;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière octroyée permet le maintien des activités du club;

En conséquence, il est,

03-2018-067

**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE**
Et résolu,

QUE le Conseil maintienne son aide financière au club FADOQ Les Amis du Troisième âge de Disraeli pour le déroulement des activités de ce club, l'aide représentant le montant des taxes à déboursier par le club au prorata des membres résidents de la Ville de Disraeli.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.14 **Autorisation de paiement au Groupe Ultima inc. pour les assurances de l'année 2018.**

03-2018-068

Il est,
**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

QUE le Conseil autorise le paiement à Groupe Ultima inc. au montant total de 56 933 \$ pour la fourniture d'assurance pour l'année 2018.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.15 **Nomination d'un conseiller comme représentant du Conseil au sein de Transport adapté région de Thetford pour l'année 2018.**

03-2018-069

Il est,
**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

QUE le Conseil de la Ville de Disraeli nomme M. Alain Daigle comme délégué pour assister et représenter le Conseil de ville à l'assemblée générale de Transport adapté de la région de Thetford inc. qui se tiendra le jeudi 22 mars 2018.

QUE le Conseil accepte que M. Alain Daigle soit membre du conseil d'administration de Transport adapté de la région de Thetford inc., si élu par l'assemblée.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.16 **Autorisation de signature de l'entente relative à l'opération du refuge animalier par la SPA Thetford Mines.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville peut conclure des ententes avec toute personne ou organisme pour faire appliquer le règlement municipal concernant les animaux et percevoir le coût des licences ;

CONSIDÉRANT QUE la SPA Thetford Mines est un organisme à but non lucratif voué à la protection des animaux qui offre un service de contrôle et protection des animaux ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu pour la Ville d'exercer un contrôle sur les animaux se trouvant sur son territoire ;

03-2018-070

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
Et résolu,

QUE le Conseil autorise la signature de l'entente relative à l'opération du refuge animalier par la SPA Thetford Mines.

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli ladite entente.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.17 **Appui aux Loisirs Aramis pour l'obtention d'une station d'enregistrement de la faune.**

CONSIDÉRANT QU'il y a toujours eu une station d'enregistrement de la faune dans la Ville de Disraeli ;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Loisirs Aramis répond à tous les critères requis pour obtenir cette station d'enregistrement puisqu'il est un organisme sans but lucratif en loisir et en sport ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la Ville de Disraeli demande au ministère de revoir leur décision de l'année 2017 afin d'autoriser les Loisirs Aramis à avoir leur station d'enregistrement ;

03-2018-071

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
Et résolu,

QUE le Conseil appuie la demande des Loisirs Aramis pour l'obtention d'une station d'enregistrement d'animaux sur le territoire de la Ville de Disraeli.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.18 **Appui aux Loisirs Aramis pour l'obtention d'une aide financière récurrente pour le centre de loisirs.**

CONSIDÉRANT QUE les Loisirs Aramis ont fait une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide au centre des loisirs du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ;

CONSIDÉRANT QUE les Loisirs Aramis sont implantés dans la communauté disraeloise depuis 1957 ;

CONSIDÉRANT QUE les Loisirs Aramis jouent un rôle de premier plan pour les jeunes et les adultes de la Ville, mais également pour tous les résidents du secteur sud de la MRC des Appalaches ;

CONSIDÉRANT QUE les Loisirs Aramis s'adressent avant tout à des personnes de tout âge provenant d'un milieu défavorisé et par leurs activités permettent leurs intégrations à la communauté pour ainsi réduire les problématiques liées à la pauvreté ;

03-2018-072

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
Et résolu,

QUE le Conseil de la Ville de Disraeli appuie la demande d'aide financière des Loisirs Aramis et demande au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de revoir sa décision de 2017 et d'octroyer l'aide aux Loisirs Aramis.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.19 **Autorisation de signature de l'entente en matière de sauvetage nautique avec la Ville de Thetford Mines.**

CONSIDÉRANT QUE la ville de Thetford Mines n'a pas d'équipe de sauvetage nautique pour intervenir sur les lacs et cours d'eau sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Thetford Mines a demandé à la Ville de Disraeli de porter assistance avec son équipe de sauvetage nautique en cas de besoin;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'avoir une entente entre les deux parties afin de convenir des modalités lors des interventions ;

03-2018-073

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
Et résolu,

QUE le Conseil autorise la signature de l'entente intervenue avec la ville de Thetford Mines en matière de sauvetage nautique.

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.20 **Octroi du contrat pour l'acquisition des quais pour la marina.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a demandé des soumissions pour l'achat de nouveaux quais à la marina;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) soumissionnaires ont déposé leur offre de prix à savoir;

- Les Quais du Phare : 36 328 \$ plus taxes applicables
- Les Quais Beaulac inc. : 45 022 \$ plus taxes applicables

CONSIDÉRANT QU'après analyse et vérification des soumissions et la recommandation du directeur du service des Travaux publics;

03-2018-074

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
Et résolu,

QUE le Conseil octroie le contrat pour l'achat des nouveaux quais à Les Quais du Phare au montant de 41 768.11 \$ taxes incluses, plus bas soumissionnaires conformes.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.21 **Demande d'aide financière à Tourisme région de Thetford pour le fonds d'aide à la promotion et au développement du tourisme dans la MRC des Appalaches.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli est à préparer le dépliant « Découvrir Disraeli » pour permettre de faire connaître ses différents attraits touristiques ;

CONSIDÉRANT QUE ce dépliant sera distribué sur le territoire de la Ville de Disraeli mais également dans toutes les municipalités du Secteur Sud de la MRC des Appalaches, en plus d'être distribué au salon plein-air en avril prochain à Montréal ;

CONSIDÉRANT QUE cet outil de promotion est le premier réalisé dans le secteur sud de la MRC des Appalaches ;

03-2018-075

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
Et résolu,

QUE le Conseil autorise la présentation de la demande d'aide financière à Tourisme Région de Thetford pour le programme d'aide à la promotion et au développement du tourisme de la MRC des Appalaches.

QUE le Conseil autorise la responsable du service de l'Urbanisme et à la Revitalisation Mme Vicky Labranche à signer pour et au nom de la Ville le formulaire de demande d'aide financière.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.22 **Nouveau taux de réclamation de la taxe de vente du Québec (T.V.Q.) pour les dépenses de l'Aréna 76.**

03-2018-076

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
Et résolu,

QUE le Conseil demande d'ajuster le taux de réclamation de la taxe de vente du Québec (T.V.Q.) à 50 % au lieu de 79 %.

QUE le tout soit effectif en date de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.23 **Autorisation de paiement à Constructions de l'Amiante Inc. pour les travaux de mise aux normes de l'usine de traitement de l'eau potable.**

03-2018-077

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement à Constructions de l'Amiante Inc. au montant de 128 808.48 \$ taxes incluses pour les travaux de mise aux normes de l'usine de traitement de l'eau potable, décompte progressif no 15.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.24 **Demande d'aide financière à la MRC des Appalaches dans le cadre du programme Fonds culturel.**

03-2018-078

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le dépôt de la demande d'aide financière à la MRC des Appalaches dans le cadre du programme du Fonds culturel.

QUE la coordonnatrice culturel soit autorisée à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli ladite demande.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.25 **Demande à la Commission municipale du Québec de procéder à une étude afin de déterminer le caractère supralocal de certains équipements appartenant à la Ville de Disraeli**

CONSIDÉRANT QUE les dirigeants de la Ville de Disraeli désirent regarder les possibilités d'avoir une participation financière des villes du secteur sud de la MRC des Appalaches étant donné que leurs citoyens utilisent certains équipements, services et activités de la Ville de Disraeli ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli a fait des demandes auprès des municipalités voisines afin d'établir un partenariat gagnant/gagnant concernant l'accès à tous les équipements, services et activités de loisirs organisés par la Ville de Disraeli ;

CONSIDÉRANT QUE depuis le mois de mars 2016, la Ville de Disraeli a fait des rencontres afin d'en arriver à des ententes, mais qu'aucune municipalité n'est intéressée à participer ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli ne peut à elle seule assumer tous les frais d'entretien, de renouvellement des infrastructures étant donné que les contribuables de la Ville de Disraeli se voient déjà imposés un taux de taxation supérieur pour maintenir ces équipements alors que les contribuables des autres municipalités les utilisent sans aucun frais à déboursier ;

CONSIDÉRANT le refus des municipalités voisines de la Ville de Disraeli, les dirigeants demandent à la Commission municipale de prendre le dossier des équipements supralocaux en main afin d'en arriver à une solution pour tous ;

03-2018-079

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE le Conseil de la Ville de Disraeli demande à la Commission municipale du Québec de procéder à l'étude du dossier des équipements supralocaux de la Ville de Disraeli afin d'obtenir une participation financière des municipalités voisines qui utilisent les équipements, services et activités gratuitement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

10.- **URBANISME**

10.1 **Autorisation de paiement à la Caisse Desjardins du Carrefour des lacs dans le cadre du programme d'aide à la rénovation des façades pour l'immeuble sis au 572, avenue Jacques-Cartier.**

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire de l'immeuble sis au 572, avenue Jacques-Cartier a réalisé des travaux de rénovation de la façade du bâtiment principal;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés en fonction de l'esquisse préparée par Fondation Rues principales ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont conformes aux normes et exigences du programme d'aide à la revitalisation en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'Urbanisme recommande au Conseil d'autoriser le versement de l'aide financière ;

03-2018-080

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le versement de l'aide financière au montant de 12 500 \$ à la Caisse du Carrefour des lacs pour les travaux de rénovation au 572, avenue Jacques-Cartier.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

11.- **AUTRES SUJETS**

Aucun

12.- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

12.1 Le maire invite ↪ les citoyens à poser des questions

12.2 Le maire invite ↪ les membres du Conseil à poser des questions

03-2018-081

13.- & 14.- CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

QUE cette séance soit levée à 19h45.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

CORRESPONDANCE DU MOIS

AUCUN

*Je, Jacques Lessard, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues
au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le dir.-gén. / sec.-trés.
de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.*

Jacques Lessard, maire

Patrice Bissonnette, Dir. Gén. / Sec.-trés.
